

## Bertrand met Pôle emploi en « concurrence »

Mots clés : [Chômage](#), [Emploi](#), [Service Public De L'emploi](#), [PARIS](#), [Xavier Bertrand](#), [Christian Charpy](#), [Francois Davy](#), [Pôle Emploi](#), [Adecco](#)

Par Marc Landré

S'ABONNER AU FIGARO.FR - 8 Euros



Pôle emploi, qui ne bénéficie plus du monopole du placement des chômeurs depuis 2006, doit faire face à la concurrence accrue des agences d'intérim. Le ministre de l'Emploi va mettre la pression sur les acteurs locaux de l'emploi pour accélérer la reprise d'activité des chômeurs. Il mise beaucoup sur l'implication des agences d'intérim, appelées à peser plus dans le système.

Un anniversaire au goût amer. Il y a deux ans naissait Pôle emploi, issu de la fusion entre l'ANPE et les Assedic. L'objectif? Réunir dans une seule structure les missions d'accompagnement et d'indemnisation des chômeurs, et ainsi doper leur retour à l'emploi. Centre de la politique de [lutte contre le chômage](#), depuis sa création, Pôle emploi va tomber cette année de son piédestal. [Xavier Bertrand](#), le ministre du Travail et de l'Emploi, entend en effet travailler davantage avec les autres acteurs du marché du travail pour déverrouiller le système. «Pôle emploi détient 40% du marché du placement des chômeurs et on a tort de tout miser dessus, justifie un proche du ministre. Il faut mettre tous les acteurs localement autour de la table pour déterminer leurs besoins et trouver l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi.»

Pôle emploi, qui ne bénéficie plus du monopole du placement des chômeurs depuis 2006, va notamment devoir faire face à la concurrence accrue des agences d'intérim. Leur poids, non négligeable en matière de placement ou d'accompagnement des chômeurs, devrait encore se renforcer. Adecco, premier réseau intérimaire dans le monde, est déjà «le premier employeur de jeunes en France» grâce à la transformation de 100.000 missions de plus de six mois en CDI, chaque année pour les jeunes de moins de 26 ans. Et l'entreprise ne compte pas en rester là. «On a quelques idées», avoue François Davy, son président. L'une de ses filiales, Adia, va ainsi se focaliser sur l'emploi des jeunes. «Nous allons notamment proposer un plan d'actions à 1.000 PME qui ont des besoins en recrutement et aller à la rencontre de 15.000 jeunes pour les rapprocher du monde de l'entreprise», explique son directeur général, Didier de Courville.

### Obligation de résultat

Xavier Bertrand, qui s'est fixé une «obligation de résultat» en matière de baisse du chômage, mais sans avancer de chiffre, adresse le même objectif aux acteurs locaux (organismes de formation, chambres des métiers, missions locales, organisations professionnelles, agences d'intérim...). Il va se rendre tous les quinze jours sur le terrain pour le rappeler et appliquer ce qu'il appelle sa «gestion ministérielle de l'emploi et du chômage». Il compte «peser de son poids ministériel pour débloquer certaines situations qui freinent les opportunités de reprise d'emploi», justifie l'un de ses conseillers. Comme la mise en place rapide de formations dans des filières avec des débouchés. Il a inauguré mardi dans le Nord-Pas-de-Calais, en présence du patron de Pôle emploi, Christian Charpy, une première «réunion de mobilisation générale du service de l'emploi régional» et reviendra dans trois mois pour voir s'il y a eu une amélioration.

## Premières déclarations de Xavier BERTRAND à l'égard de Pôle Emploi, le SNAP aurait souhaité autre chose!

Dans un article publié dans le Figaro économie de ce jour, 5 janvier 2011, notre Ministre de tutelle entend ne plus « tout miser sur Pôle Emploi » selon un de ses conseillers ... et renforcer la concurrence notamment avec les agences d'intérim.

Pour le SNAP, on ne peut pas tout mélanger !! les missions confiées à Pôle Emploi et celles confiées à des agences intérimaires, ( par exemple, ne sont en finalité pas du tout comparables.

De plus, comment peut-on mettre en concurrence un ETABLISSEMENT PUBLIC et une entreprise privée ??? C'est le summum de l'absurde en ce sens que :

- Dans un EPA, le nombre des emplois est fixé par décret et décidé par l'Etat, seuls le nombre de postes est à la main du Directeur Général ou des Directeurs Régionaux( en fonction des budgets alloués),
- Dans un EPA, les budgets sont déterminés par le gouvernement et en l'occurrence notre budget 2011 est en très nette baisse pour contribuer au remboursement de la dette,
- Dans un EPA, un directeur de site n'a pas le choix de son personnel,
- Dans un EPA, on ne « vire » pas les agents en maladie dès qu'ils atteignent 6 mois d'absence et on ne les remplace pas forcément par des CDD,
- Dans un EPA, le temps partiel choisi existe et n'est pas compensé à hauteur de sa réalité,
- ETC....

Par ailleurs, toujours au regard du contenu de cet article de presse, le SNAP pose la question : que deviennent les missions locales ??? Rayées de la carte au profit d'ADECCO, qui ne manquent pas de facturer ses services, contrairement à Nous ou aux missions locales ????

**Avec de telles intentions, le SNAP craint une nouvelle dégradation des conditions de travail, de nouvelles suppressions de postes à Pôle Emploi ou ailleurs, et, une course à l'échalote au détriment des collègues, qui, tous les jours œuvrent pour apporter des réponses à nos usagers, sans être particulièrement soutenus par nos gouvernants !!!**